

Compte rendu de la 3^{ème} assemblée générale de l'Association des retraités/es de la TÉLUQ (ARTÉLUQ) tenue jeudi 20 novembre 2014 à 17 h 00, par vidéoconférence, dans les bureaux de la TÉLUQ à Québec et à Montréal.

Étaient présents...

À Québec :

Baril, Jean-Pierre
Bourdages, Louise
Brulotte, Raymond
Côté, France
Cyr, Yolande
Dion, Jean-Marc
Houle, Jean-Marc
Laprise, Colette
L'Archevêque, Denise
Le Gallais, Pierre
Lebel, Céline
Marchand, Rénald
Marquis, Clément
Masson, Jeanpierre
Mercier, Mario
Naud, Gaétan
Roberge, Louise Savoie
St-Arnaud, Richard
Thibault, Pauline

À Montréal :

Bilodeau, France
Connolly, Françoise
Dumas, Renée
Dupéré, Yvan
Gagnon, Colombe
Henri, France
Plamondon, Nicole
Tanguay, Nicole

Denise l'Archevêque préside cette assemblée qui a débuté à 17h 13 par un tour de table de présentation des participants.

La présidente demande un moment de silence et de recueillement pour ceux et celle qui nous ont quitté cette année : Pierre Patry, Yvon Boulanger et Reine Bélanger.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Pierre Le Gallais, appuyée par Colette Laprise, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Compte rendu de la 2^{ième} assemblée générale du 20 novembre 2013

2.1 Adoption du compte rendu

Aucun commentaire apporté. Sur la proposition de Jean-Marc Houle, appuyée par France Bilodeau, le compte rendu corrigé est adopté à l'unanimité.

2.2 Affaires en découlant

Les points principaux seront repris lors de la réunion.

3. Rapport d'activités pour l'année 2014

Recrutement des membres : l'effectif atteint 65 membres (58 retraités et 7 conjoints). La directrice du Service des ressources humaines a accepté de transmettre aux retraités non dans la liste des anciens une lettre visant à faire connaître l'Association. Quelques personnes seulement ont démontré un intérêt. Un dépliant décrivant l'Association sera intégré à la trousse d'information remise aux futurs retraités. Un avis de renouvellement a été expédié en septembre avec une demande de divulgation de l'adresse courriel, afin de permettre la création du bottin des membres. L'émission d'une carte de membres est envisagée pour 2014-2015.

Activités proposées en 2013-2014 :

- Activités subventionnées (la contribution moyenne de l'ARTÉLUQ est de 30 %) : Glouglou le 18 septembre (22 personnes). Concert Violons du Roy de l'ARUQ (3 personnes). Journée de golf UQ en septembre (dans budget 2014-2015). Partie de quilles et souper à Montréal (10 personnes).
- Activités non financées :
 - o Montréal : un tournoi de pétanque chez Patrick Savaria (12 personnes). Un 5 à 7 en janvier (X personnes).

- Québec : trois déjeuners-causerie (15 à 20 personnes par déjeuner). Une randonnée vélo Île d'Orléans (annulée faute de participants). Une randonnée pédestre Duchesnay (annulée en raison de la pluie). Glouglou (reporté en 2015).

Entente Cyclo-services : cette entente permettant un rabais a été mise à terme d'un commun accord entre les parties.

Critères de diffusion de l'information aux membres : des balises élaborées par Michel Madden ont été approuvées par le conseil d'administration en septembre. Cette grille d'analyse permettra de juger de l'acceptation ou non d'informations à transmettre aux membres.

Archivage des documents de l'Association : entente avec le Secrétariat général de la TÉLUQ pour la conservation des documents de l'Association.

Compte Facebook : à la recherche d'un moyen souple pour s'informer et échanger entre retraités, l'Association a demandé à France Fiset de nous faire certaines propositions d'utilisation et de formation. Michel Madden et Yvan Dupéré ont également contribué à faire avancer ce dossier.

Club de lecture : trois fois par année, les organisateurs Céline Lebel et Jeanpierre Masson invitent les retraités de Québec à participer à un club de lecture et à rendre compte de leurs coups de cœur.

Réunions du conseil d'administration : les membres du conseil d'administration se sont réunis à sept reprises en 2014. La présidente remercie les membres du conseil d'administration pour le travail accompli.

Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) : l'Assemblée générale s'est tenue le 13 novembre 2014; Raymond Brulotte et Denise L'Archevêque ont participé à titre de délégués tandis que Gaétan Naud y participait à titre de membre du conseil d'administration et de responsable du dossier des régimes de retraite.

Denise L'Archevêque souligne le travail « discret » mais efficace du secrétaire Jean-Marc Dion (applaudissements nourris). Elle remercie également tous ceux qui ont accepté de participer et donner un coup de main lors des activités.

France Bilodeau, secondée par Jean-Pierre Baril et Pauline Thibault, propose une motion de félicitations à la présidente (applaudissements sentis).

Françoise Connelly propose également une motion de félicitations à l'équipe de Montréal composée de France Bilodeau, Nicole Plamondon, Colombe Gagnon (en plus de Jean-Marc Perreault, ce dernier étant le responsable des finances). Denise L'Archevêque en propose une motion.

4. États financiers pour l'année 2014

4.1 États financiers pour l'année 2014 (dépôt sur place)

Raymond Brulotte présente les grandes lignes des états financiers au 31 août 2014 qui couvrent, de façon exceptionnelle, 15 mois (1^{er} avril 2013 au 31 août 2014) :

- Revenus : adhésion des membres (65) : 1 625,00 \$ et subvention de démarrage : 1 000,00 \$.
- Dépenses : activités organisées par l'Association (Glouglou et Assemblée générale 2013) : 718,48 \$; activités externes (golf UQ et le concert des Violons du Roy) : 241,67 \$; frais administratifs (frais bancaires, cotisation FRUQ, logo ARTÉLUQ, timbres) : 444,42 \$. Aucun des membres du conseil d'administration n'a demandé un quelconque remboursement de dépenses.
- Résultat d'exercice au 31 août 2014 : un surplus de 1 220,43 \$.

Pierre Le Gallais se questionne sur la subvention de démarrage. Raymond Brulotte affirme qu'elle dit bien ce qu'elle dit : de démarrage car il n'est pas dans les intentions du conseil d'administration d'en faire une nouvelle demande et il ne croit pas que la TÉLUQ contribuera à nouveau de cette façon. La TÉLUQ contribue plutôt par des services tels location de salles et vidéoconférences. À une question de Pierre Le Gallais sur la cotisation, Raymond Brulotte et Denise L'Archevêque soutiennent qu'une telle augmentation n'est pas envisagée et que si elle l'était, elle devrait faire objet d'une proposition en Assemblée générale.

4.2 Rapport du vérificateur interne

Denise L'Archevêque fait lecture d'un courriel adressé au trésorier par le vérificateur interne Jean-Marc Houle qui se dit satisfait des états financiers qui lui ont été soumis.

Sur proposition de Céline Lebel, secondée par Nicole Plamondon, les états financiers sont approuvés.

5. ARTÉLUQ : résultat de la campagne de recrutement

Raymond Brulotte fait état du chiffre magnifique de 65 personnes ayant adhérées à l'Association l'année dernière. Au printemps passé, nous avons lancé un appel, via les Ressources humaines, auprès des anciens qui ne font partie de la liste courriel « Anciens ». Un seul nouveau membre et deux ou trois personnes intéressées à être sur la liste d'envoi « Anciens ».

La campagne de renouvellement se monte actuellement à une quarantaine de personnes. Raymond Brulotte se charge de faire des rappels. Jean-Pierre Baril demande à Raymond Brulotte si c'est dans l'intention de l'Association d'augmenter le membership. Raymond Brulotte dit que non. Jean-Pierre Baril suggère de faire du recrutement personnalisé (avec chance de gagner un prix), avec chaque membre qui contacte ses connaissances. Denise L'Archevêque, Jeanpierre Masson puis Richard Saint-Arnaud disent de leurs côtés en avoir parlé avec certains « retraités » (dont les « jeunes retraités », dixit Richard Saint-Arnaud) qui ne se déclarent pas prêts à faire partie de l'Association. Régnald Marchand propose que ce sujet soit amené au conseil d'administration.

Pauline Thibault demande à avoir une liste des membres. Raymond Brulotte attend la fin des demandes d'adhésions pour en faire la mise à jour et l'envoyer aux membres.

6. FRUQ : informations sur les dossiers en cours

Les deux principaux dossiers de la FRUQ sont les assurances collectives et le fonds de retraite. En ce qui concerne les assurances collectives pour les retraités de plus de 65 ans, la FRUQ a mis sur son site un document comparatif des assurances collectives qui leur sont offertes. Le responsable, monsieur Laplante, est disponible pour une rencontre.

Gaétan Naud nous fait rapport de rencontres tenues sur le fonds de retraite. Le rendement de l'an passé est de 15,5 %, la solvabilité a monté à 76%, la capitalisation, à 94%. Le rendement au 31 octobre de cette année est de 8,2%. La loi établit le taux de cotisation des employés actifs à 9% (même taux pour l'employeur) et le régime a demandé et obtenu une augmentation à 12,7% du traitement ajusté. Étant donné les faibles taux d'intérêt, cela a un impact sur le taux de solvabilité. Dans l'hypothèse où ce taux, actuellement à 3%, augmenterait à 4%, le taux de

solvabilité grimperait à 90%. Un projet de loi, la loi 3 pour les universités, propose l'augmentation unilatérale, par l'employeur, du taux d'indexation. Par exemple, en cas de déficit, l'employeur pourrait décider unilatéralement de ne plus payer l'indexation à ses employés.

Céline Lebel demande si on devrait s'inquiéter. Gaétan Naud répond que ça dépend de l'importance qu'on accorde à l'indexation. Dans le cas où elle ne serait pas ou plus accordée (elle était de 1% l'an passé), quel impact cela aurait-il sur vous? L'indexation dépend notamment des rendements, des taux d'intérêt et de l'inflation. Mais on ne connaît pas l'avenir quant à ces facteurs.

Rénald Marchand demande quelle proportion des placements est liée aux taux d'intérêt (exemple, placements à la Bourse, obligations). Raymond Brulotte répond que les taux d'intérêt n'affectent pas l'actif mais le passif : plus les taux d'intérêt sont bas, plus la dette devient élevée. Gaétan Naud ajoute que depuis cinq ans, le fonds a des revenus plus sûrs et plus diversifiés. Richard Saint-Arnaud demande, à la vue des chiffres présentés, si on peut conclure que le régime de retraite est sain actuellement? Gaétan Naud répond que oui.

La présidente annonce l'envoi d'un bulletin d'informations sur ces sujets dans les prochaines semaines. Une motion de remerciements est proposée par Céline Lebel, est secondée par Clément Marquis (applaudissements).

Denise L'Archevêque rappelle également que la FRUQ travaille sur un dossier de rabais pour les hôtels et la location d'auto. Veuillez consulter le site de la FRUQ. À une question de Louise Bourdages, Denise L'Archevêque répond que les membres de l'ARTÉLUQ sont d'office membres de la FRUQ.

7. Élection au conseil d'administration à trois postes - fin du mandat d'un an

Trois postes sont à combler :

- vice-présidence Québec : Louise Savoie Roberge, qui termine son mandat et propose Jeanpierre Masson à titre de vice-président Québec. Jean-Marc Dion seconde. Aucune proposition supplémentaire n'étant faite, la présidente demande à Jeanpierre Masson s'il accepte ce rôle. Il l'accepte avec plaisir (applaudissements). La présidente remercie Louise Savoie Roberge.
- trésorier : Raymond Brulotte accepte de poursuivre son travail de trésorier (applaudissements). Le poste est comblé sans contestation. Pierre Le Gallais propose, France Côté seconde.
- directeur Québec : Rénald Marchand accepte également de poursuivre son travail de directeur Québec (applaudissements). Le poste est comblé sans contestation. Jean-Pierre Baril propose, France Bilodeau seconde.

Denise l'Archevêque souligne que l'Assemblée devra se prononcer l'an prochain sur une proposition demandant que soit modifiée la durée des mandats des représentants du conseil d'administration à Montréal, de façon à ce qu'il y ait continuité (les mandats actuels sont de deux ans).

8. L'ARTÉLUQ en 2015 : surveiller les intérêts des membres et répondre à leurs besoins

« La raison d'être d'une Association est de répondre aux besoins de ses membres. » Reprenant à son compte cette phrase de Raymond Brulotte, Denise l'Archevêque demande si les membres ont des suggestions pour des activités. Voici des possibles :

- Bottin des membres (Céline Lebel);
- Information sur les personnes décédées (Céline Lebel). Renée Dumas consulte quotidiennement les journaux et accepte de faire une « veille nécrologique »;
- À Montréal, concert brunch au Parc Lafontaine, en plus de poursuivre les activités habituelles : tournoi de pétanque, parties de quilles, 5 à 7 du temps des Fêtes (France Bilodeau);
- Une fois par année une activité printanière ou estivale réunissant des gens de Québec et de Montréal, à Trois-Rivières ou à Drummondville (France Bilodeau);

Denise l'Archevêque suggère :

- Lien TÉLUQ-ARTÉLUQ : invitation à la DG pour la prochaine AG;
- Maintenir les activités actuelles;
- Projets du conseil d'administration : bottin des membres, carte de membres, un lieu d'information et d'échanges (Facebook, blogue);
- Suggestions formulées par les membres :
 - Partie de quilles à Québec (Ginette Martin);
 - Conférencière en coopération internationale : Développement Expertise et Solidarité Internationale (DESI) (Céline Lebel);
 - Découvertes géologiques à Québec, Rudolphe Bertrand (INRS);

D'autres suggestions des membres présents :

- Musée des mines à Thetford-Mines (Yolande Cyr);
- Astroblème de Charlevoix (Jean-Marc Dion);
- Observation à Mégantic (Jean-Marc Houle et Yolande Cyr);
- Visite des jardins de la région de Québec (Jeanpierre Masson) et de Montréal (Nicole Plamondon);

- Party en invitant des gens qui ont des talents cachés (Louise Savoie Roberge).

Denise l'Archevêque demande aux membres de nous faire connaître leurs suggestions s'il leur vient d'autres idées.

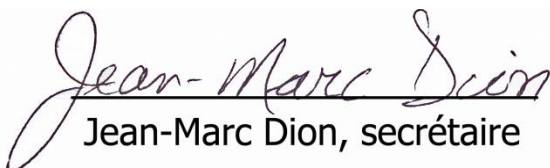
Clément Marquis pose une question sur la contribution de la TÉLUQ. Clément Marquis se rappelle la contribution généreuse des autres établissements et se demande si cela va se poursuivre. Denise l'Archevêque répond que les ententes actuelles ne sont pas encore à terme mais que les compressions budgétaires risquent de modifier la donne.

9. Varia

France Bilodeau soumet à l'Assemblée la possibilité d'avoir à titre expérimental pour un an un troisième membre du conseil d'administration à Montréal, pour aider Nicole Plamondon et elle à l'organisation. Son statut au conseil d'administration serait celui d'invité. L'Assemblée étant d'accord, Nicole Plamondon et France Bilodeau vont trouver un membre invité et en feront la proposition au conseil d'administration.

10. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Raymond Brulotte, appuyée par Jeanpierre Masson, l'assemblée est levée à 19h.



Jean-Marc Dion, secrétaire